



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 17 février 2020.

COMPTE RENDU DU CONSEIL d'ADMINISTRATION DU 17 février 2020

Présent.e.s.: Bernard LAMBERT, Guy RAMPON, Jean-Pierre TARADELLAS, Guy DENISE, Claudette MONTEL, Françoise TARADELLAS.

Excusé.e.s.: Pilar LOPEZ, Arlette TARAMINI, Maurice BÉNICHOU, Eric SCHNEIDESCH, François BATLLE.

Pouvoirs : Maurice BENICHOU pouvoir à Bernard LAMBERT, Eric SCHNEIDESCH pouvoir à Guy RAMPON, Pilar LOPEZ pouvoir à Françoise TARADELLAS.

1. APPROBATION DU C.R. du C.A. du 16 décembre 2019.

Le procès verbal est validé avec la modification ci-après de l'article 21. LONGE CÔTE – *« ce vote s'explique par le fait que la majorité des administrateurs souhaite que le Club reste un Club de loisirs et ne contribue pas à encourager la compétition »*

2. JOURNÉE BUNYETES

Le C.A. a arrêté le programme de la journée du dimanche 5 AVRIL 2020 : journée « bunyetes » :

- Visite des caves Byrrh à Thuir avec dégustation offerte, puis direction le Mas Del Gall, Route de Ille, l'Auxinell à Castelnuovo pour partager le cocktail dinatoire, suivi de la dégustation des « bunyetes ».
- Le montant de la participation par adhérent est fixé à 12€ (le club prend à sa charge 12.50€, l'apéritif et le coût de fabrication des bunyetes).
- Les non adhérents - conjoint.e.s, ami.e.s, peuvent participer à cette journée moyennant une participation de 24.5€ (apéritif et bunyetes leur sont offerts).
- Un courriel sera transmis aux adhérent.e.s avec un coupon réponse, les invitant à le compléter et en joignant le règlement correspondant, et ce avant, le 20 mars 2020.
- Le rassemblement se fera sur le parking « Média Informatique » 1 bis, rue Batère à CERET. Organisation du covoiturage, avec un départ à 10h15 direction Thuir.
- Un deuxième rassemblement est prévu directement à Thuir, Parking du 8 mai -rue Jules Ferry.
- Le ralliement est prévu à 11h à l'Office du Tourisme, 2 boulevard Violet à Thuir (3min à pied depuis le parking).

- Afin d'organiser la visite des caves, un premier groupe est prévu à 11h00, suivi du deuxième à 11h15 et éventuel 3ème à 11h30. La visite commentée dure 1h15, à son issue une dégustation est offerte aux participants.

Apéritif organisé par le Club, : on reste local avec l'achat de vin doux à la cave Byrrh avec en complément des apéritifs habituels (apéritif anisé, whisky...).

Bernard prépare une feuille de route précisant le stationnement à Thuir et l'itinéraire pour rallier le Mas del Gall. Un exemplaire sera remis à chaque conducteur au départ de Céret.

Journée du vendredi 3 avril, confection des bunyetes.

Organisation de la journée.

Françoise transmet un mail à l'équipe « petites mains ». Programmation d'une réunion préparatoire le LUNDI 23 MARS 2020.

On renouvelle « l'auberge espagnole ».

3. JOURNÉE DES ANIMATEURS

MERCREDI 22 AVRIL .

Une rando (demi-journée) à thème (à définir) accompagnée d'un technicien de la Réserve Naturelle Nationale de Prats-de-Mollo-la-Preste sera programmée.

Sont invités : les animateurs ayant animé durant l'année sportive 2018-2019 leurs conjoints, les administrateurs et leurs conjoints.

Bernard L contacte le Restaurant Ausseil pour un devis dès que le nombre de participants sera connu.

Un mail sera transmis aux animateurs pour les inviter à la journée et leur demander confirmation de leur participation avant le 13.03.2020.

Le programme définitif sera transmis ultérieurement.

4. BALISAGE SENTIERS C.C.V.

Campagne de rafraîchissement du balisage des sentiers de la C.C.V. -

Pour la campagne 2020, 10 sentiers sont prévus :

Randonnées	Communes concernées	km
N°2. Le Roc de France	REYNES	22
**N°6. Le Balcon de Céret	CERET	8.5
N°7. Chemin de Fontfrède	CERET	14
N°8. Dolmen de la Siureda	MAUREILLAS LAS ILLAS	10.5
N°9. Col des Portelles	MAUREILLAS LAS ILLAS	11
N°12. Sentier de Vives	VIVES	10
N°13. La Bataille du Boulou	LE BOULOU	7.7
N°14. Sentier Panoramique des Cluses	LES CLUSES	8.6
N°15. Sentier du Perthus	LE PERTHUS	6.5
*N.10. Sur les traces des Trabucayres	MAUREILLAS LAS ILLAS	15

*une partie de l'itinéraire de ce sentier doit être déviée suite à conflit avec un propriétaire - une réunion avec la C.C.V. doit déterminer la suite à donner.

**cet itinéraire n'est plus praticable suite à la tempête Gloria - peut-être sera t'il repris après la saison estivale.

Les travaux de balisage et le rapport doivent être effectués au plus tard le 18 mai.

Un mail sera transmis aux baliseurs et futurs baliseurs pour leur demander s'ils souhaitent participer au balisage de la C.C.V. puis une réunion de lancement des travaux organisées avec les responsables de chaque sentier.

5. FÊTE DU CLUB - DIMANCHE 21 JUIN 2020.

Au Stade de la Fontcalde et gymnase des Tilleuls (repli en cas de mauvais temps).

Organisation de 3 randos (responsable Bernard L):

- niveau rando-santé et promeneurs ..
- niveau rando hauteurs de Céret avec un départ à 7 h.
- niveau marcheurs avec un départ à 9h

Organisation d'un repas champêtre, Claudette M contacte le traiteur pour devis, grillade... sans dessert (environ 16 à 20€).

Entière participation financière des adhérents et non adhérents (sauf apéritif et boisson rafraîchissante en fin de rando pris en charge par L.R.C.).

Chacun.e est invité à réfléchir à l'animation musicale ou non.

6. DEBRIEFING JOURNEE GALETTES.

Maurice B. : forte participation d'une part aux randonnées avec comme point de départ la salle communale de Vivès et d'autre part le rassemblement vers 13h de tous les marcheurs dans cette magnifique salle prêtée par la commune. Une météo favorable a contribué à embellir cette journée sous le signe de la galette des Rois. Un maître mot domine : frangipane, qui fut... « couronnée » et unanimement appréciée des convives. Boulanger / pâtissier à retenir.

7. ÉTAT DES ADHÉSIONS.

A ce jour, Guy nous précise le nombre de 287 adhérents à l'Association.

Adhésions en hausse par rapport à l'année précédente (265 en 2018-2019).

8. FRAIS INSCRIPTIONS FORMATIONS

Modalités de remboursement des frais d'inscription aux formations F.F.R. :

- Avec l'ancien cursus, la participation financière à la formation était réglée directement par l'Association.
- Avec le nouveau cursus, les inscriptions aux stages sont faites directement par les adhérents.
- Lors de l'A.G. du C.D.R.P.66, pour l'année 2020, il nous a été confirmé le remboursement à 100% des stages de formation animateur (rando, marche nordique et longe côte) et exceptionnellement - pour cette année - les stages "pratiquer" (une journée 49€).
- Dans le cas de Christian JEAN-PIERRE, conformément au nouveau processus, il a procédé lui-même à son inscription au stage «Brevet Fédéral

animateur Longe Côte » dont les 2 dernières journées sont programmées en Juin 2020 et s'est acquitté des frais d'inscription soit 720€.

- Le C.A. n'accepte pas qu'un candidat animateur avance les frais sur ces propres deniers; en conséquence, un chèque sera transmis à Christian en remboursement des frais avancés.
- A la fin du stage, Christian doit remettre au secrétariat l'attestation de présence, l'attestation de paiement ainsi que l'attestation de réussite afin de demander auprès du C.D.R.P. 66 le remboursement du stage. Celui-ci sera adressé directement à L.R.C..
- Que faire en cas d'échec ? en cas d'abandon ? : si une telle situation devait se présenter dans le futur, chaque cas serait examiné.
- *concernant les frais de déplacement, le futur animateur pourra les déclarer sur une liste récapitulative des déplacements effectués au bénéfice de l'Association. Document qui lui sera transmis en fin d'année 2020.

9. RONDE CÉRÉTANE

Bernard nous fait part de l'invitation de la RONDE CÉRÉTANE le Dimanche 19 AVRIL 2020 au Mas de Nogarède.

Une randonnée et grillade sont prévues pour les bénévoles qui œuvrent à la réussite de la fête de RONDE CERETANE en organisant la randonnée.

Nous répondons OUI à à l'invitation.

On garde le chèque, nous le mettons en réserve. En stand by..

Françoise prend l'attache de Sylvette concernant le programme de la journée.

Un mail sera transmis aux bénévoles avec le programme de la journée et une confirmation en retour sera demandée.

10. DECISION Yves SANTO

Bernard nous confirme que YVS se retire de toutes activités au sein de l'Association.

11. FORMATION P.S.C.1 – RECYCLAGE.

Le règlement intérieur de la FFRandonnée recommande à tous les animateurs en exercice de procéder à un recyclage de leurs compétences tous les 5 ans.

Françoise précise que les formations ci-après ont été dispensées par le C.D.O.S..

- 3 inscriptions à la session P.S.C.1 du 7 mars 2020 (Christian JEAN-PIERRE, Cécile ENGINGER et Brigitte ROUSSEL).
- 4 inscriptions à la session Recyclage P.S.C.1 du 1^{er} février 2020 (Bernard LAMBERT, Jacques COURTEAU, Jean-Pierre TARADELLAS et Jean ESCUDERO).

12. LABELLISATION DE 4 SENTIERS.

En attente (Le C.D.R.P. 66 a adressé un courrier à la C.C.V. dans lequel il suggère une rencontre pour avancer sur ce sujet). Nous répondrons si nous sommes sollicités dans le processus.

13. ANALYSE DES SORTIES

Bernard L a présenté une série de graphiques qui permettent de voir l'évolution de la participation semaine par semaine sur la période comprise entre le 01.09.2019 et le 31.01.2020 (155 sorties réalisées). Ce travail - fastidieux - ne permet pas de tirer des enseignements pouvant permettre une amélioration de notre offre. Bernard propose de faire une nouvelle présentation à la fin de la saison 2019-2020.

14. OCTOBRE ROSE

Bernard demande aux membres du C.A. une réflexion, des idées pour cette journée 2020 - marche ou autre.. ?. Il s'agit pour L.R.C. - au sein de laquelle le public féminin est largement majoritaire (58%) - de nous associer au mois de la lutte contre le cancer du sein. A minima, nous pourrions proposer une randonnée légère avec remise d'un nœud rose à tou.t.e.s les participant.e.s.

15. FORMATION

Francis DIETRICH est inscrit à la formation Pratiquer la randonnée "perfectionnement" à Lézignan-Corbières. Il a manifesté le souhait de se lancer dans le cursus de formation animateur de randonnée . Concernant les frais de déplacement (idem Paragraphe 8.)

16. SUBVENTIONS

Demandes de subvention : Ville, C.D., M. Garrabé, D.D.C.S. des P.O.

La demande auprès du Conseil Départemental est faite.

La demande auprès de la Commune de Céret doit être effectuée avant le 2 MARS.

Françoise peaufine la demande.

Remboursement des achats de DVA . une demande de subvention peut être sollicitée dans le cadre de la D.D.C.S des PO. (Direction départementale de la cohésion sociale).

Bernard relance cet organisme.

17. HONORER LES ANIMATEURS :

Guy D. propose de mettre à l'honneur les animateurs lors de l'A.G. par un challenge. Dans son club, tous les ans on mettait à l'honneur 3 à 4 animateurs.

Sur quel.s critère.s ?

Guy fera une proposition de grille de cotation lors du prochain C.A..

18. PROGRAMMATION DES C.A.

La suggestion de Guy D. - planifier un C.A. par mois pour avoir des "ordre du jour" plus légers - est adoptée. Dès le mois de mars prochain, le C.A. se réunira le 3ème lundi du mois.

Prochains C.A. : à 14h

- 16.03
- 20.04
- 18.05
- 15.06

19. PÉTITION R.N.116.

Le C.A. donne son accord pour mentionner sur notre site l'existence d'une pétition à titre d'information (aucune incitation à la signer).

20. INVITATION RÉUNION DU 18.02. Candidat J.J.PLANES

Bernard L fait part du courriel reçu du candidat tête de liste J.J. PLANES invitant les responsables d'association à une rencontre le 18.02 pour échanger, faire part des besoins, des desiderata... pour notre Association.

Aucun.e des 6 membres présents n'étant disponible, L.R.C. ne sera pas présentée lors de cette réunion.

Prochain C.A. : lundi 16 MARS. 14h00 2 Rue Jean Amade.

La Secrétaire
Françoise TARADELLAS

Le Président
Bernard LAMBERT